

AGA 2026



Questions d'ordre administratif

- La présentation sera disponible sur notre site Web après la réunion.
- Le lien vers l'enregistrement et le sondage seront communiqués à toutes les personnes inscrites.
- Une période de questions et de réponses à la fin de la présentation.
- Vous pouvez soumettre vos questions dans la boîte de questions et réponses (Q&R) de Zoom en tout temps.



Brooke DeLong

Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB

- Nommée vice-présidente du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB le 2 avril 2025
- Conseillère indépendante chez Connected Strategic Advisory Inc., une société d'experts-conseils en transformation d'entreprise et en communication
- Plus de 20 années d'expérience d'entreprise et d'exploitation au sein de l'industrie minière mondiale
- Siège au conseil d'administration du Wallace McCain Institute.
- Demeure à Fredericton

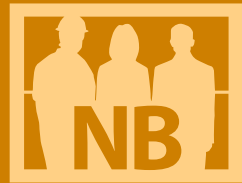


Mel Norton

Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB

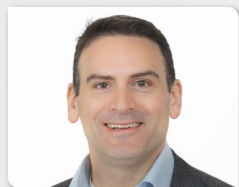
- **Nommé pour la première fois en avril 2019 ; reconduit dans ses fonctions pour une nouvelle période de 5 ans en 2024**
- **Associé : cabinet d'avocats Lawson Creamer**
- **Ancien maire de Saint John**
- **A siégé aux conseils d'administration suivants : Abbey St. Andrews Mixed Income Housing Project, Saint John Theatre Company**
- **Ancien membre de la direction du Groupe du travail et de l'emploi**
- **Il demeure à Saint John.**





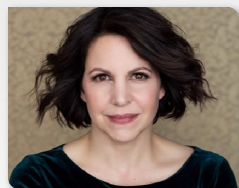
Qui nous sommes et nos clients

Conseil d'administration de Travail sécuritaire NB



Mel Norton

Président
du conseil



Brooke DeLong

Vice-présidente
du conseil



Tim Petersen

Président et chef
de la direction

Membres représentant les travailleurs



**Mike
MacMullin**



**Chantal
Lafleur**



**James E. A.
Stanley**



**Denny
Vautour**

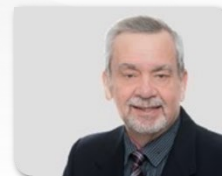
Membres représentant les employeurs



Jason Green



**Frances
LeBlanc**



**Gaëtan
Guérette**



**Adam
Donnelly**

Qu'est-ce que Travail sécuritaire NB?

- **Société de la Couronne engagée à promouvoir des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick**
- **Travaille en vue de prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles**
- **Offre des services de réadaptation complets et des prestations d'indemnisation lorsque des incidents surviennent**



Notre vision



FAIRE DU
Nouveau-Brunswick
L'ENDROIT
LE PLUS
SÉCURITAIRE
OÙ TRAVAILLER

Nos clients

15 621

**Employeurs
inscrits**

31 746

Lieux de travail

396 358

**Travailleurs
(équivalents temps plein)**



Tim Petersen

Président et chef de la direction

- Occupe le poste de président et chef de la direction depuis juin 2022
- Il travaille chez Travail sécuritaire NB depuis 1995.
- Originaire du Nouveau-Brunswick
- Postes antérieurs :
 - Vice-président à la Prévention
 - Vice-président aux Services généraux
 - Contrôleur et Responsable de la Vérification interne
- Comptable professionnel agréé



linkedin.com/tim-petersen



Ordre *du jour*

1. Exposé sur la sécurité
2. Taux de cotisation de 2027
3. Remboursement lié au rendement
4. Indicateurs de rendement clés
5. Mise à jour de la modernisation
6. Mises à jour législatives, consultations et politiques
7. Améliorer la santé et la sécurité psychologiques





Exposé sur la sécurité



Taux de cotisation de 2027

En 2026, stabilité pour
les employeurs du
Nouveau-Brunswick

1,10\$

**TOUJOURS LE TAUX LE
PLUS BAS**



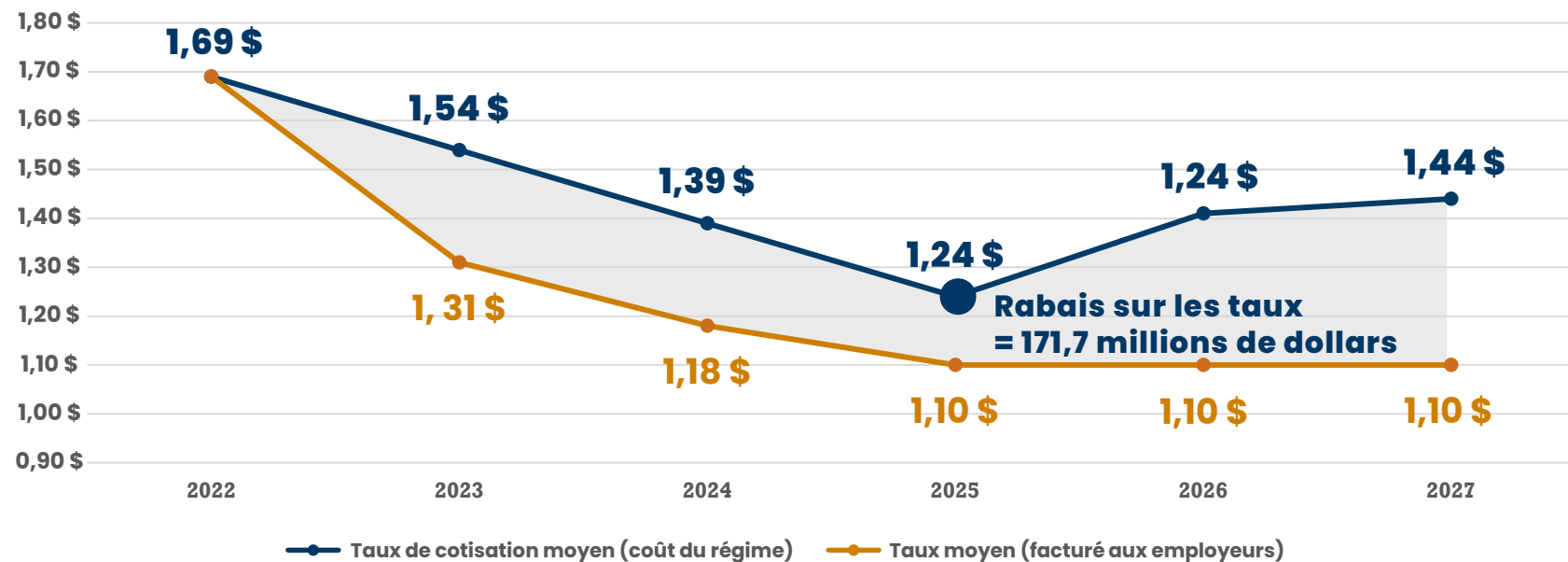
Taux de cotisation de Travail sécuritaire NB

Notre niveau de capitalisation avantageux au cours des dernières années porte ses fruits.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Coût des nouveaux accidents	1,47 \$	1,66 \$	1,47 \$	1,33 \$	1,20 \$	1,08 \$	0,93 \$	0,81 \$	0,94 \$	0,96 \$
Administration et autres	0,46 \$	0,60 \$	0,58 \$	0,49 \$	0,49 \$	0,46 \$	0,46 \$	0,43 \$	0,47 \$	0,48 \$
COÛT TOTAL DU RÉGIME	1,93 \$	2,26 \$	2,05 \$	1,82 \$	1,69 \$	1,54 \$	1,39 \$	1,24 \$	1,41 \$	1,44 \$
Surcharge (rabais)	(0,23 \$)	0,39 \$	0,35 \$	0,35 \$	-	(0,23 \$)	(0,21 \$)	(0,14 \$)	(0,31 \$)	(0,34 \$)
TAUX DE COTISATION MOYEN	1,70 \$	2,65 \$	2,40 \$	2,17 \$	1,69 \$	1,31 \$	1,18 \$	1,10 \$	1,10 \$	1,10 \$

2026 : 0,31 \$ remboursement = 44.9 M\$ | 2027 : 0,34 \$ remboursement = 52,6 M\$

Trouver un équilibre entre l'accessibilité financière et le coût réel du régime





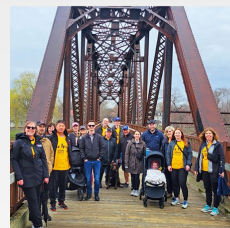
Remboursement lié au rendement en 2026

Remboursement lié au rendement

31 décembre 2025 – NIVEAU DE CAPITALISATION DE 161,0 %

La Politique de capitalisation du conseil d'administration fournit des orientations pour les décisions relatives aux taux de cotisation et aux remboursements liés au rendement :

- **Cible de 115 à 125 % de capitalisation**
- **Excédent entre 125 % et 140 % appliqué sous forme de rabais sur le taux**
- **Tout excédent entre 140 % et 150 % peut être distribué ou remboursé, à la discrétion du conseil d'administration.**
- **L'excédent supérieur à 150 % doit être distribué aux employés**



Remboursement lié au rendement *en 2026*



**EXCELLENTE NOUVELLE POUR LES LIEUX
DE TRAVAIL DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ET NOTRE ÉCONOMIE**

151,2 millions de \$
remis aux employeurs du Nouveau-Brunswick

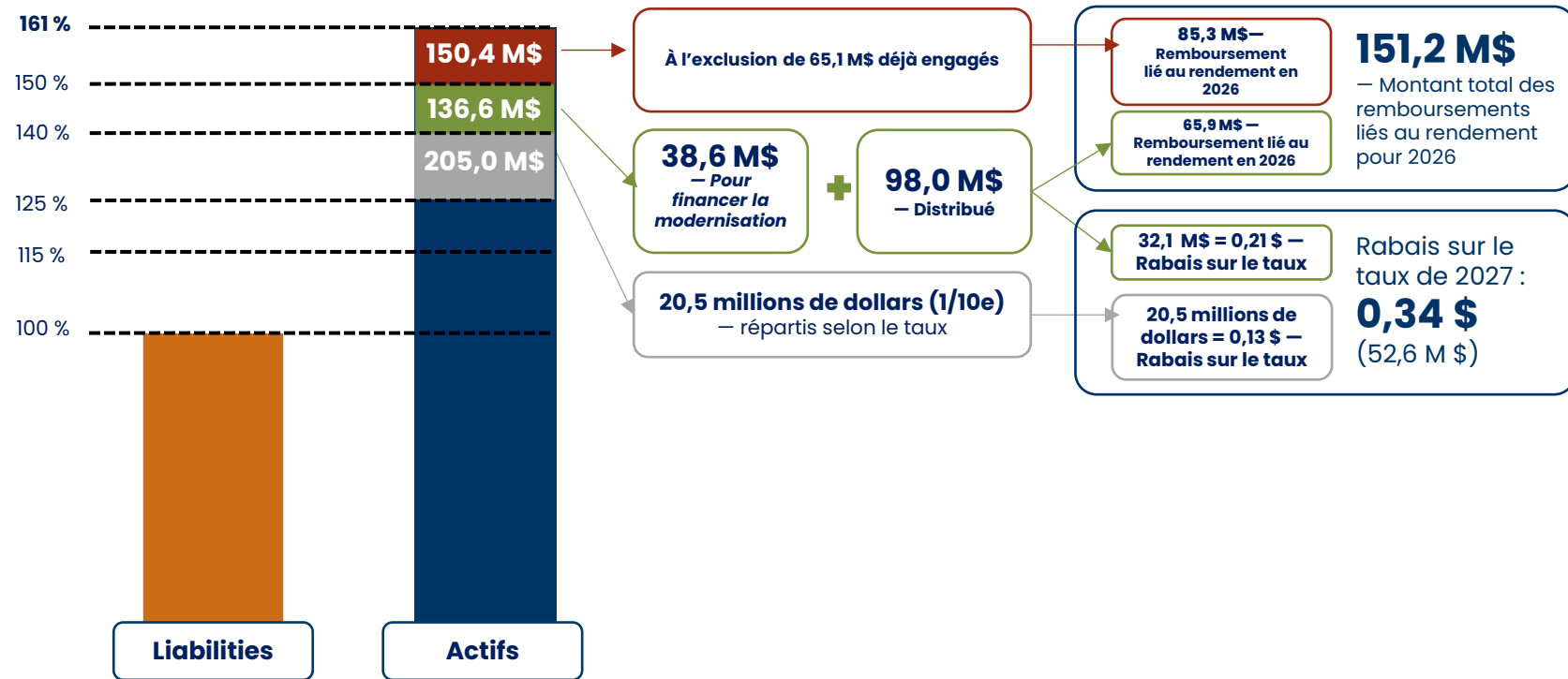
Remboursement lié au rendement – 2025

- Cet excédent est grâce à **un bon rendement des placements et aux efforts collectifs** des travailleurs et des employeurs de la province.
- Les remboursements liés au **rendement supérieurs à 1 000 \$ seront versés sous forme de chèque** et envoyés par la poste ou service de messagerie.
- Les autres remboursements **liés au rendement seront appliqués au compte** de l'employeur auprès de Travail sécuritaire NB.

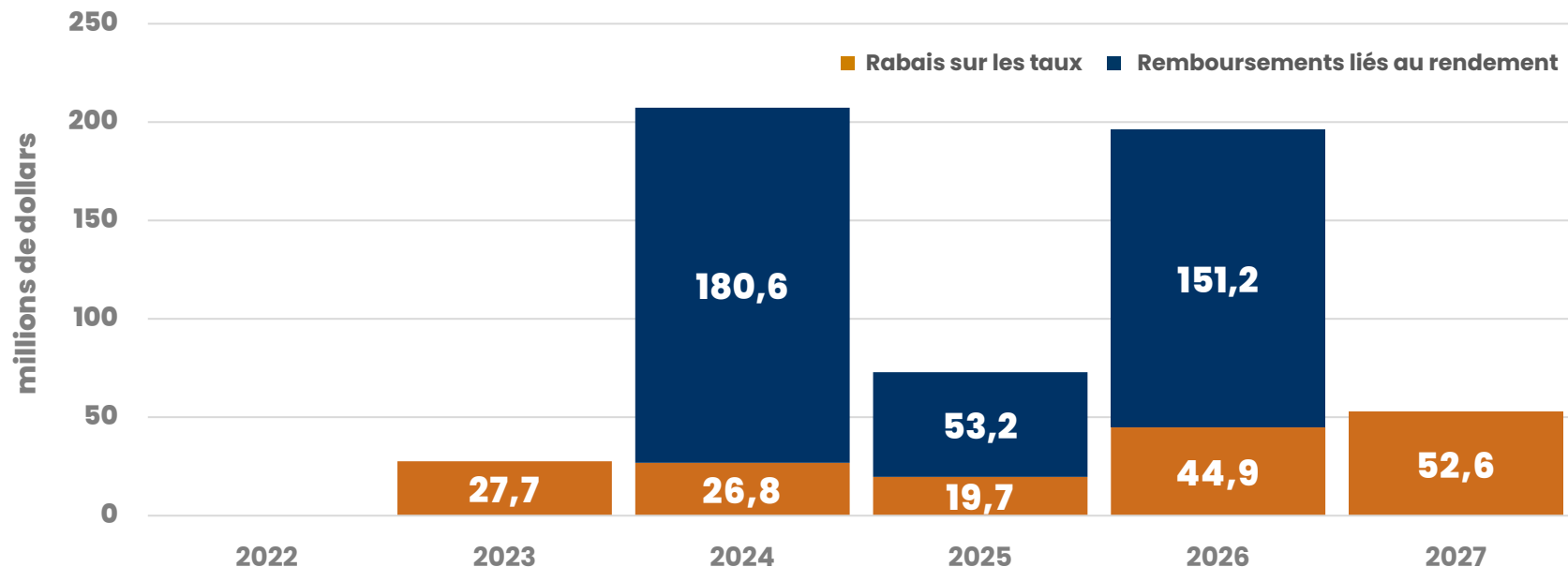


**PERFORMANCE
PAYS.**

Remboursement lié au rendement de 2026 et taux de cotisation de 2027



Excédent reversé aux employeurs



Investissement de notre propre remboursement lié au rendement

CRÉER UNE CULTURE DE SÉCURITÉ DÈS LE DÉPART

**La sécurité sur
le terrain. La
sécurité dans
chaque carrière.**

**Deux programmes qui
aident les jeunes du
Nouveau-Brunswick
à développer un état
d'esprit axé sur la
sécurité pour toute la vie.**

**Jouez
prudemment NB**

10 000 \$

**Octroyée dans le cadre du
premier cycle de subvention.**

Deux organismes sportifs pour
les jeunes ont reçu chacun
5 000 \$ pour des projets visant
à renforcer la sécurité physique
et psychologique.

Plus de 80 demandes

**Bourse d'études
Avenir de la sécurité**

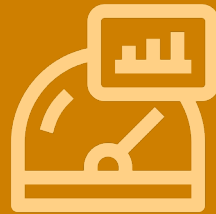
10 000 \$

**Soutenir les études
postsecondaires.**

Quatre étudiants du Nouveau-
Brunswick ont reçu chacun 2 500 \$
pour leur engagement à façonner
un avenir plus sécuritaire grâce
à l'éducation, au bénévolat et
à leurs objectifs de carrière.

Près de 400 candidatures



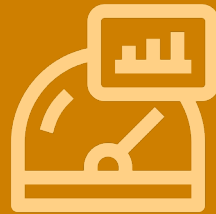


Indicateurs de rendement clés

Indicateure de performance: annuels et trimestriels

	2024	2025	2026	Targets 2029
Engagement des employés	69 %	76 %	N/A	70 %
Stabilité des taux de cotisation	1,18 \$	1,10 \$ (7,7 %)	1,10 \$ (0,0 %)	Moins de 15 % par rapport à l'année précédente
L'un des trois taux de cotisation les plus bas au pays	2 ^e	2 ^e	2 ^e	L'un des trois taux de cotisation les plus bas au pays

	2024 Year End	2025 Year End	Q2 2025	Q2 2026	2026 YTD	Targets 2029
Nombre de jours avant la première décision	55 %	70 %	71 %	68 %	69 %	80 % dans un délai de 14 jours
Nombre de jours avant le premier paiement	45 %	56 %	58 %	65 %	61 %	80 % dans un délai de 14 jours
Pourcentage de travailleurs dont la réclamation a pris fin dans un délai de 180 jours	80 %	80%	N/A	82 %	82 %	85%
Taux de blessures	1,57	1,63	0,39	0,34	0,63	1,25 par 100 travailleurs
Taux de blessures graves	34	36	9	6	11	30 par 100 000 travailleurs
Niveau de capitalisation	153 %	161 %	157 %	158 %	N/A	115 % – 125 %



Modernisation

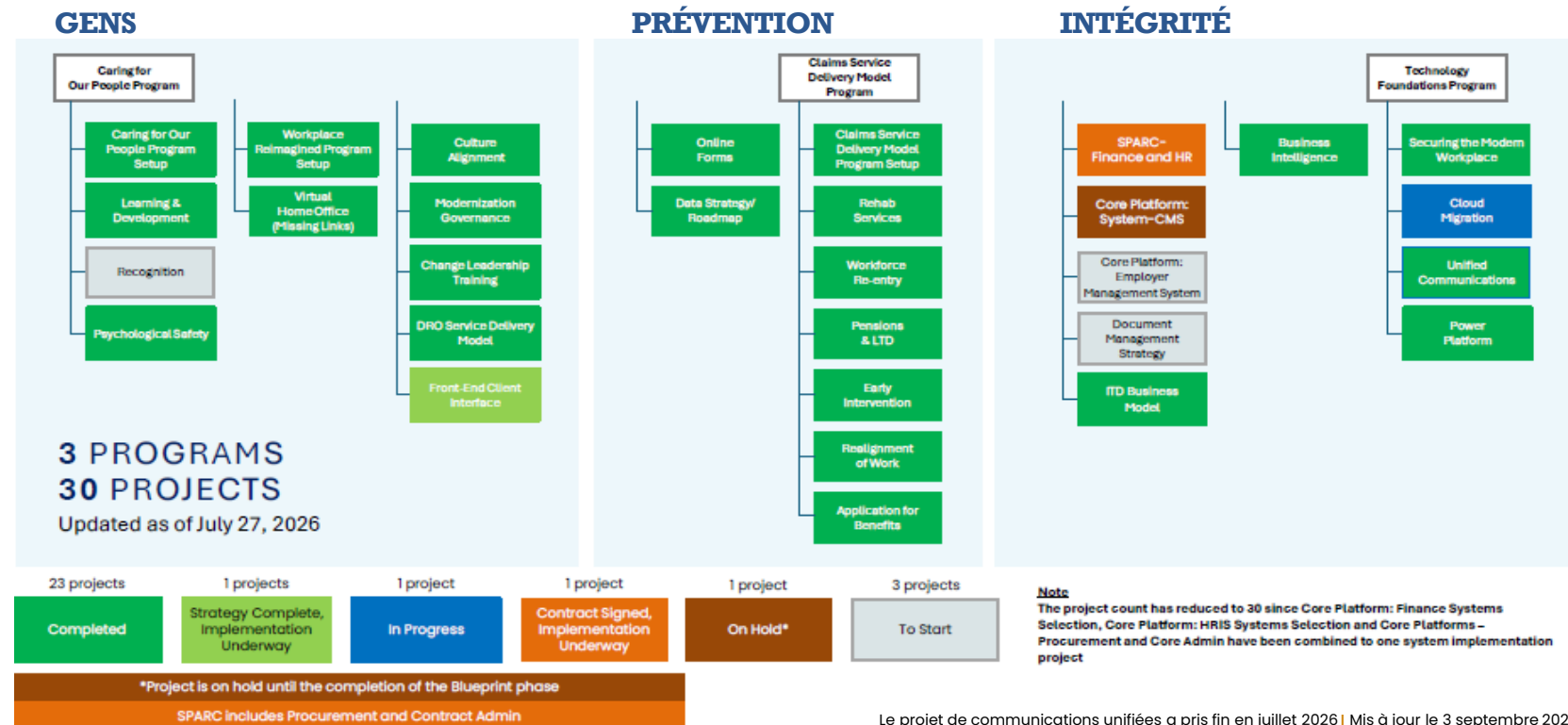
Résultats de la modernisation

Pourquoi nous modernisons nos processus

Pour rendre Travail sécuritaire NB plus facile à naviguer, plus réactif et plus apte à répondre aux besoins des personnes que nous servons.



Mise à jour de la modernisation | État d'avancement du programme



Le projet de communications unifiées a pris fin en juillet 2026 | Mis à jour le 3 septembre 2026



Mises à jour législatives, consultations et politiques

Réduire les obstacles à l'accès aux soins pour les travailleurs blessés

Remboursement des frais de déplacement pour raisons médicales : En vigueur le 24 septembre 2026.

Ce que cela signifie pour les travailleurs blessés

AVANT

80 km



MAINTENANT

20 km

DE
DÉPLACEMENT
POUR UN
ALLER-RETOUR
PAR JOUR



De meilleures prestations pour les travailleurs et les familles : **Juste.** **Durable. Plus facile à naviguer.**

MODERNISATION DU RÉGIME D'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS

Les améliorations des prestations et les mises à jour des législations renforcent la sécurité financière, l'équité et la clarté.

90 %

PRESTATIONS DE SURVIVANT

Les nouveaux conjoints survivants reçoivent 90 % du revenu net du travailleur, sans condition liée au revenu familial.

FAIRER

PROTECTION DES JEUNES TRAVAILLEURS

Les évaluations des salaires estimatifs futurs reflètent mieux l'éducation, la formation et le potentiel de carrière au-delà de l'âge de 21 ans.

PLUS

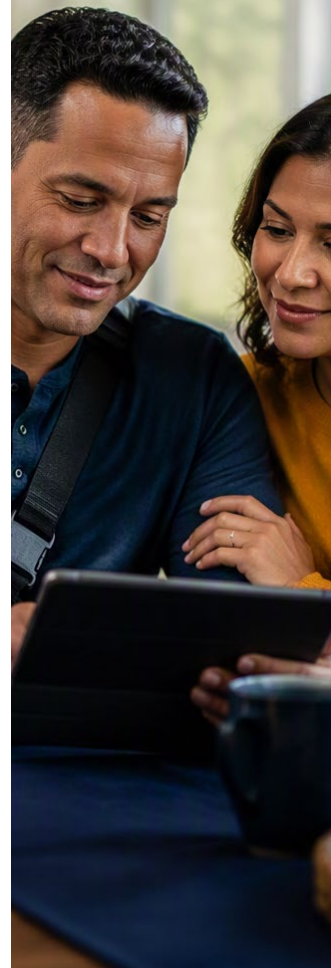
SÉCURITÉ DE LA RETRAITE

Un seuil plus élevé pour le versement forfaitaire rend l'accès aux petites épargnes-retraite plus pratique.

MODERNE

ÉVALUATIONS ET LANGAGE

Des lignes directrices actualisées en matière de déficience et une terminologie législative plus claire et plus inclusive.



Les Néo-Brunswickois ont partagé leurs avis. Nous avons écouté. Le modèle de fusion proposé *ne sera pas mis en œuvre.*

Mise à jour sur la consultation relative au cadre législatif



Ce que nous avons entendu

Soutien à une législation claire et plus accessible.

Préoccupations concernant le transfert des mesures de protection et des exigences de la loi vers la politique du conseil d'administration.



Décision

Après avoir soigneusement examiné les commentaires reçus, Travail sécuritaire NB a décidé de ne pas donner suite au modèle législatif unifié proposé.



Qu'est-ce qui arrive maintenant?

Nous restons déterminés à améliorer la clarté de la législation et continuerons de travailler en collaboration avec les travailleurs, les employeurs, nos partenaires et le gouvernement.

Nous consulterons la Loi sur les accidents du travail et la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Loi sur les accidents du travail

– Consultation pour 2027



- **Examen de la loi afin de s'assurer qu'elle reflète les besoins des travailleurs du Nouveau-Brunswick :**

- Élargissement de la protection aux blessures psychologiques non traumatiques
- Élargissement de la présomption relative à l'état de stress post-traumatique
- Prestations pour diminution physique permanente
- Augmentation des prestations pour les enfants à charge

- **Plateforme de mobilisation en ligne : Parlons sécurité NB et autres méthodes de mobilisation**

- **Au plaisir de collaborer avec vous!**



PARLONS SÉCURITÉ NB

Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail – Consultation 2027

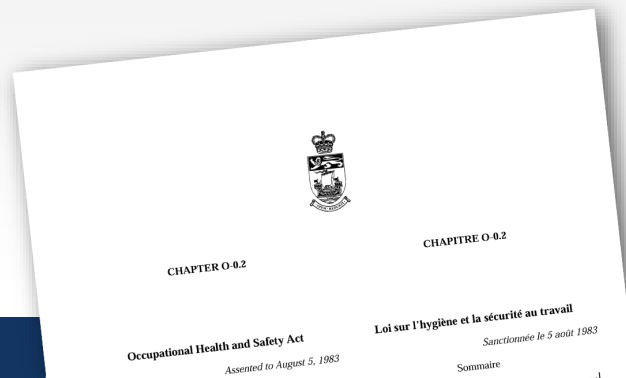
Avec l'approbation du conseil, les sujets suivants sont actuellement à l'étude dans le cadre de l'examen.

Un maximum de 37 sujets peuvent être inclus dans l'examen.

- Activités de plongée commerciale
- Délégués à l'hygiène et à la sécurité obligatoires pour certains lieux de travail, en fonction des facteurs de risque
- Obligation de déclarer certains projets de construction à Travail sécuritaire NB
- Faire passer l'amende maximale prévue par la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail de 250 000 \$ à 500 000 \$.
- Reconnaissance claire des facteurs psychologiques comme dangers au lieu de travail



Examen quinquennal
visant à maintenir le
cadre de santé et de
sécurité au travail du
Nouveau-Brunswick à
jour, clair et adapté
aux besoins.



Consultations sur les politiques

La participation continue d'orienter l'élaboration et l'examen des politiques de Travail sécuritaire NB.

Consultations publiques
TERMINÉES en 2026



**Critères d'admissibilité –
Maladies professionnelles**



**Critères d'admissibilité –
Principes généraux**



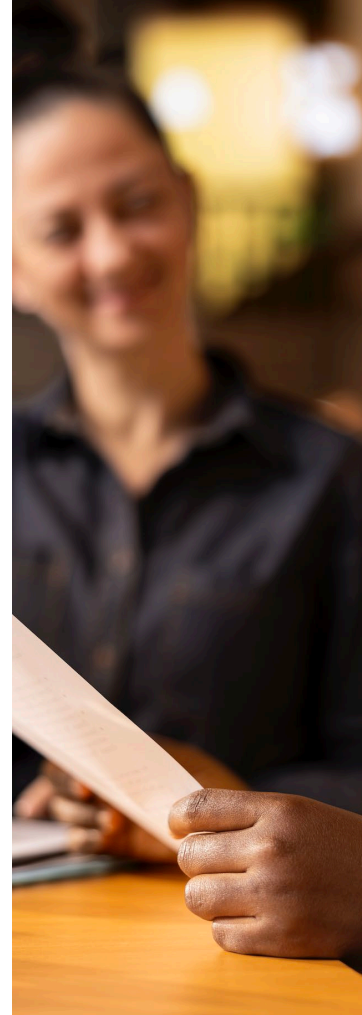
**Critères d'admissibilité –
Toute autre incapacité**

PROCHAINE
consultation
publique en 2027

Réadaptation

Consultez le page
Parlons sécurité NB pour
participer.

*Participation des Néo-Brunswickois
à l'élaboration de politiques*



Améliorer la santé et la sécurité psychologiques dans les lieux de travail au Nouveau-Brunswick



Outils pratiques pour des lieux de travail psychologiquement plus sécuritaires

UN NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE

Outils Lignes directrices. Mesure à prendre.



LIGNES DIRECTRICES PRATIQUES

Des lignes directrices fondées sur des preuves pour aider les employeurs à créer des lieux de travail plus sécuritaires et plus favorables.



RESSOURCES PRÊTES À L'EMPLOI

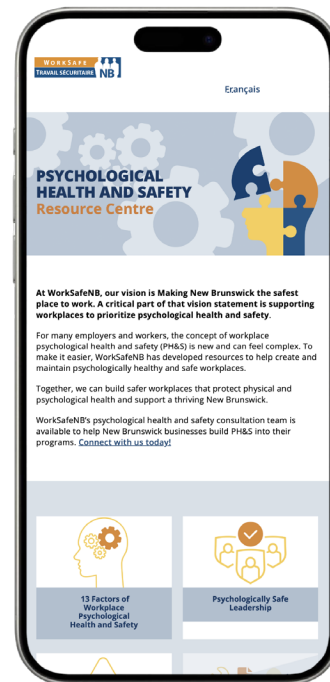
Des ressources et des modèles qui facilitent la mise en œuvre.



APPUI SPÉCIALISÉ

Services de consultation visant à aider les industries à risques élevés à cerner et à remédier aux risques psychosociaux.

santementale.travailsecuritaire.ca



Appuyer plus tôt les travailleurs exposés à des traumatismes

SOUTIEN PROACTIF EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

De la réaction à la prévention



CIBLE

Les travailleurs paramédicaux, les pompiers et les services du coroner participent à l'initiative.



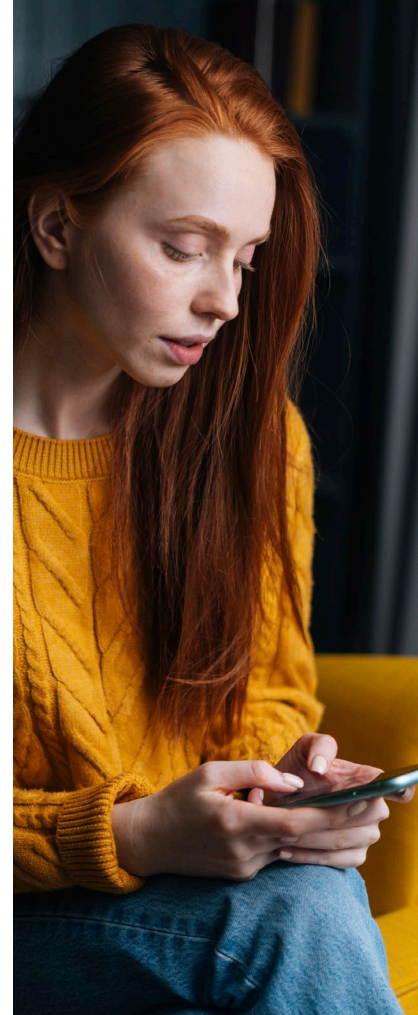
PROACTIF

Des suivis réguliers.



APPUI RATTACHÉ

Une plateforme sécurisée met les travailleurs en contact avec des ressources en matière de bien-être et des professionnels de la santé mentale.

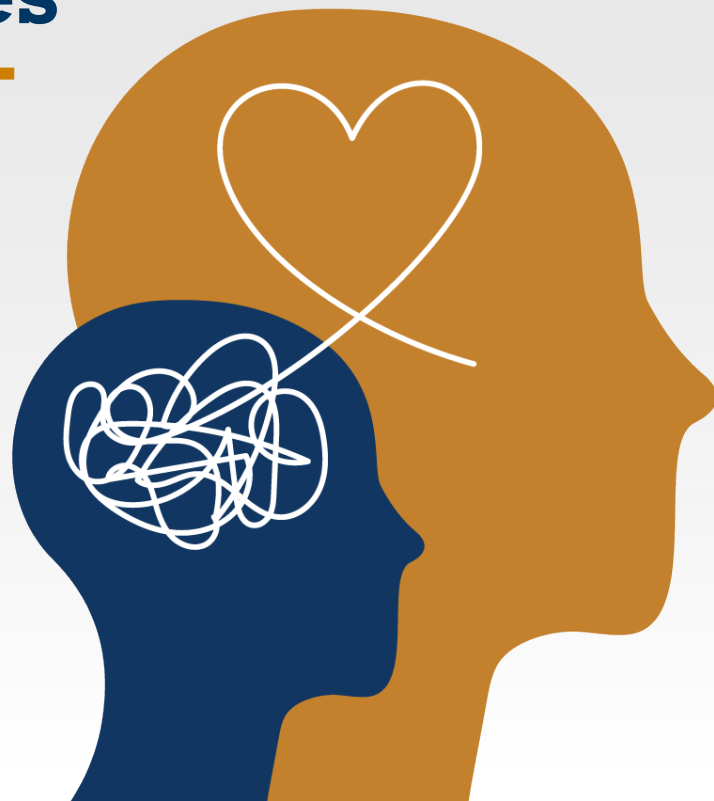


Subvention pour la santé et la sécurité psychologiques

CAPITALISATION OFFERTE

Nous appuyons les employeurs du Nouveau-Brunswick qui prennent les devants pour créer des lieux de travail plus sécuritaires sur le plan psychologique.

* Les lauréats seront annoncés lors de la conférence sur la santé et la sécurité de Travail sécuritaire NB.



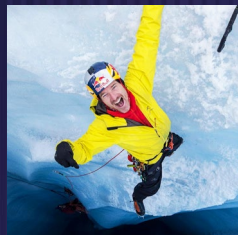


Conférenciers : Pleins feux sur des héros



Tessa
Virtue

Athlète olympique
et championne du
monde



Will
Gadd

Athlète de sports
d'aventure



Richard
Phillips

Héros des hautes
mers : le capitaine
du Maersk Alabama



Merci

d'avoir fait du Nouveau-Brunswick
l'endroit le plus sécuritaire où travailler!

